



**ASSOCIATION DES AMIS DE LA BAIE DE LA
LANDRIAIS**
Mairie du Minihic sur Rance
Place de l'église



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JANVIER 2018

18h - Salle de Dieuleveult

Présents 33 Personnes, pouvoirs 16, soit 49 présents ou représentés, quorum atteint.

En introduction le Président JC Dehaye présente ses vœux à tous les participants pour la nouvelle année et les remercie de leur présence, preuve de l'intérêt constant qu'ils portent à l'avenir de la Baie de la Landriais. Il présente les membres du Conseil d'Administration. Il souligne à cette occasion ce qu'ont été les lignes marquantes de 2017 pour l'association :

- Une reconnaissance publique par les subventions accordées par la municipalité, la communauté de communes et le département, la présence à deux reprises (NAN et JEP) de notre député Gilles Lurton et les nombreuses retombées presse, grâce au talent de nos correspondants locaux et à l'intérêt qu'ils ont su éveiller chez les responsables régionaux (remerciements spécifiques à François Moreau et Jacques Pons).
- Le passage à la @association. Merci à Claude Scali et Eric Jouanneau d'avoir mis en place un site ouvert à la discussion, accueillant nos archives et nos réalisations pour les recherches et un système de cotisation en ligne. Chacun doit s'efforcer de faire vivre le site et le faire connaître à tous les adhérents. En 2018 toutes nos inscriptions aux événements passeront par ce canal.
- Partenariat : Si nos partenariats anciens avec la SNSM (merci à la station de St Suliac qui nous a accompagné tout l'été), Mémoire et patrimoine du pays de Dinard (merci au Dr Marc Bonnel pour sa fidélité et son aide), les Old Gaffers, la Gueuza, le DON, les municipalités de Langrolay et du Minihic, CŒUR, ADVR, de nouvelles ouvertures se mettent en place avec l'Association des plaisanciers du Minihic, les Bordées des Singes, les Vespérales de St Malo... Des hypothèses de coopération et de mutualisation sont à l'étude pour renforcer l'animation et la protection du bassin de la Rance.
Enfin il souhaite partager avec tous les membres la réflexion du CA sur les objectifs fondamentaux et les valeurs de notre association. Chacun doit y trouver l'occasion de relations ouvertes et le moyen d'exprimer ses talents au service des buts poursuivis. Si la restauration et l'entretien de la cale, des perrés, de l'estran sont des buts culturels, d'intérêt public évidents, ils doivent être l'occasion de renforcer le lien entre tous.

Le programme de la soirée est ensuite présenté, chaque responsable de chantier ou d'événement présentera les réalisations de 2017 et les projets de 2018 (Cf Diaporama en ligne)

- CALE SECHE

Guillaume Jallot nous fait part des travaux réalisés par Arthur tout autour de la cale pour remplacer les éléments de coffrage par des planches de chêne, le tour extérieur est fini. Il a par ailleurs fait poser une rambarde autour de la palte-forme qui accueille le public et un escalier sur le modèle de celui dessiné par V. Jeanne Haffen. Pour 2018 nous prévoyons de poursuivre le travail à l'intérieur de la cale et 2019 de voir la restauration des portes avec l'aide de l'«Atelier du Canal» de St Germain-sur-Ille. Il conviendra par ailleurs de remplir les caissons intérieurs et extérieurs avec de la vase qui a l'avantage de se coller au bois pour mieux le préserver. Guillaume a pris les contacts nécessaires pour que le piège du Livet nous réserve une part de son prélèvement, l'avantage est que pour notre usage, il ne sera pas besoin de dessaler cette vase. La poursuite des travaux sur plusieurs exercices programmés a été rendu possible grâce au don très généreux de la fondation Langlois qui avait déjà largement participé à la restauration inaugurée en 2008. Philippe MENHINICK, skipper et propriétaire de NAN, demande s'il serait possible de déplacer les tins pour les mettre au droit de la quille de son bateau et à cette occasion de pouvoir retirer la vase de la cale pour remplir les caissons. L'idée séduit et demande une étude de faisabilité en essayant de viser à retrouver le fond dur de la cale soit par engin mécanique (Pb des marées) ou par suceuse, avec difficulté de mise en œuvre. (Un projet qui s'en rapproche est en cours pour désenvaser le port de Plouer). Le Président remercie Philippe MENHINICK pour son engagement auprès de l'association dont il représente parfaitement les buts

statutaires et auquel l'AABL veut continuer à apporter son appui moral et matériel pour la sauvegarde et la présentation de NAN à la Landriais.

- MUSEE (Eric et Guillaume) - Nous avons reçu en dépôt plusieurs canots traditionnels, un chantier de doris, des outils de la construction navale qui ont été présentés à nos manifestations et qui sont visibles sur notre site Internet. Le hangar qui les abrite, loué au chantier naval, est en assez mauvais état. Le CNL n'envisage pas d'y faire de travaux et nous propose de le lui racheter. Cette opportunité suggère de faire de l'ensemble du site, cale sèche, moteur Duvant, musée, atelier un site en connexion avec le futur musée maritime de St MALO. Ce dernier, ne pouvant accueillir tous les aspects de la vie maritime de St Malo-Dinard et la Rance, trouverait ainsi une extension légitime et spécialisée. Le projet qui durera plusieurs années en est à la phase de test auprès des partenaires, de l'évaluation de l'enveloppe financière et du cahier de charge de la muséologie, spécifique à un lieu de démonstration des savoirs faire traditionnels de la construction navale en Rance.
- PERRES - Francois Guichard, responsable de ce chantier, nous informe que les travaux en 2017 ont été contraints par un plan de charge de travail de Steredenn occupé par une opération très lourde sur Dinan. Avec son aide nous avons cependant pu montrer de façon originale l'atelier de pose de pierres sèches au public lors des Journées du patrimoine. Chacun pouvait acheter une pierre numérotée qui sera posée dans la construction. Cette opération a rencontré un succès appuyé par notre député, Gilles Lurton. Pour 2018 nous avons eu le 4 Janvier une rencontre avec les responsables de Steredenn pour planifier les travaux. Le chemin de l'Aubier avec son arc de décharge et son évacuation, liaisonné avec la partie précédente sous la propriété de M. Georgelin sera terminée. Nous avons reçu le financement pour cette opération. La cale d'accès au rivage, à l'autre extrémité, sera également terminée; elle est un élément très intéressant du dispositif. Ensuite l'équipe attaquera les perrés entre le chemin de l'Aubier et l'escalier sous le chantier naval. Après examen sur place nous avons recherché les solutions en économie et pour faciliter le travail; une pelteuse sera sur place dans la troisième semaine de Janvier. Steredenn s'est engagé fermement à ce que tous ces travaux soit réalisé en 2018 pour être présentés aux journées du patrimoine en Septembre. Une vidéo est disponible sur notre site qui explique l'intérêt patrimonial et écologique pour la Rance. Notre action est connue et reconnue puisque nous sommes sollicités par la communauté de communes notamment pour mettre notre expérience à disposition d'autres initiatives sur le bassin.
- Moteur DUVANT - Yann et Erwann Monnet ont fait un travail exceptionnel pour démonter et vérifier le moteur qui a été entièrement remonté et n'attend plus que son ingénieur pour avancer vers son premier tour. Des écoles ont été approchées sans suite et nous recherchons un ancien mécanicien et motoriste qui pourrait nous aider à définir les caractéristiques des pièces manquantes pour le faire marcher. Appel est fait en séance d'un spécialiste qui aurait un peu de temps à consacrer à cette opération.
- GESTION RAISONNEE DE L'ESTRAN (François Delahaye). Chacun aura pu constater la disparition regrettée du « Pourquoi Pas », ignoré depuis 15 ans par ceux qui aujourd'hui expriment leur critiques, sans considération des risques, évalués et confirmés, que ce navire présentait à l'abandon sur la grève. Les initiatives et démarches de l'AABL ont été nombreuses, au mieux dans l'indifférence générale, au pire dans des projets sans lendemain, faisant perdre un temps important pour une vraie solution de restauration. Nous nous trouvons aujourd'hui devant un risque beaucoup plus grand avec le bateau de passagers appelé « Belle de Dinan » (ce qui ne fera sûrement pas plaisir aux dinanaises). Ce navire, manifestement abandonné par son propriétaire après quelques étés en musique sur la grève, est aujourd'hui éventré et risque de répandre le mazout résiduel sur les rives de la Rance. L'association a signalé ce danger qui rentre dans les risques que le Préfet doit prévenir au sens de la loi du 25 Avril 2015 sur les dangers de navires en fin de vie. Sans rechercher le propriétaire le Préfet doit prendre les mesures propre à éviter les risques de pollution et de gêne pour la navigation, la pêche et les activités nautiques. La DDTM prévenue a déplacé l'AOT du chantier naval ce qui, en cas de catastrophe, rendrait celui-ci directement responsable. Le danger en attendant persiste et malgré les réunions sur site et auprès des autorités, les pétitions, à l'initiative de François Delahaye, rien ne bouge. François moreau pense qu'il faut avoir une vue plus large sur le sujet, les ABL ont pourtant investi dans la communication sur ce thème que nous avons d'ailleurs abordé et mis en scène lors des dernières Journées Européennes du Patrimoine

Une suggestion intéressante en séance est de demander l'avis d'un expert sur la dangerosité et le risque de cette épave pour saisir un huissier et communiquer les conclusions au Préfet. A remarquer également deux nouvelles épaves qui nous ont été confiées par les dernières tempêtes.

COMMUNICATION

- Claude Scali a réalisé un nouveau site www.assoabl.fr qui vous permet de suivre par nos newsletters, articles, vidéos, archives, la vie de l'association. Nous avons également mis en place une nouvelle adresse mail pour nos échanges. Pour faire vivre le site, vos communications sont indispensables. Les cotisations sont appelées par ce moyen. Progressivement nous essayons de réduire la charge de création et de diffusion de notre communication tout en améliorant l'efficacité.

LES EVENEMENTS

- NAN EN FETE - Le 7 Mai dernier, Christian Brette et toute son équipe ont réalisé une belle fête pour NAN avec musiciens, vieux gréments, atelier de matelotage et visite de ce magnifique plan Fife. Nous avons eu l'honneur d'y accueillir notre député. Pour l'année prochaine (22 Juillet 2018) Christian vous propose des sorties en Rance sur NAN avec un système de navette entre la cale et NAN, un trophée de godille et d'autres animations nombreuses et variées dont nous vous reparlerons.
- Notre fidèle et toujours enthousiaste partenaire des « Bordées des singes » (on appelait singes les marins des grèves de la rance particulièrement agiles dans le grément) guidé par notre amie Delphine assurera la communication et à l'occasion nous fera profiter de ses spécialités. Agend'aou sera également notre partenaire.
- 6 AOUT - TROPHEE JULES CAMPION (Frédéric LOYER). Cette manifestation a trouvé son public et s'inscrit dans les rendez vous de l'été sur la Rance. Nous limitons volontairement le nombre de participants à 100 pour des questions de sécurité. Il faudra que nous améliorions les retours des nageurs. Merci à Christophe Houze et Eric Jouanneau qui sont les grands organisateurs de l'événement, à Francois Guichard pour la sécurité en mer, la SNSM qui nous accompagne fidèlement et Guillaume pour l'accueil des nageurs avec Chantal. Merci à la Miette et Langrolay's folies pour leur casse-croute et logistique très appréciés. Pour l'année prochaine nous voudrions associer St Suliac afin d'élargir l'événement au périmètre cadre du projet de PNR.
- 15 AOUT - Pardon de Notre Dame de la Miette, « les AABL » viennent en support de l'Association de la Miette pour les animations nautiques de l'après midi et le pardon nocturne en mer qui est laissé à l'initiative de chaque capitaine mais a reçu, cette année encore, l'aide de la SNSM. Nous nous félicitons de ce partenariat exemplaire avec la « Miette » et la candidature de sa Présidente Annick Jégu au CA de l'AABL est un bon signe. Merci à Daniel Chédeville pour l'animation, la sécurité sur l'eau, Christophe, Laurence, Eric, Béa, Elisabeth, Pierre et Chantal pour leur implication précieuse. Pour 2018 nous essaierons de trouver de nouvelles animations tout en conservant celles qui sont devenues des rendez vous.
- CALE EN CALE Fin Août. Cette manifestation qui rassemble un très grand nombre de Doris s'arrête au Minihic et l'AABL est sollicitée avec l'aide de la Miette pour organiser et animer le bar qui restaure les équipages. En 2018 nous pourrions proposer que la station du Minihic se tienne sur le site de la Baie de la Landriais avec ses nouveaux perrés et une cale sèche toute rénovée. La grève des varablots paraît toute indiquée si la marée le permet (date non encore connue).
- JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE : (tous) Elles rassemblent mi Septembre toutes les initiatives autour d'un thème qui en 2017 se trouvait être « Jeunesse et patrimoine ». C'est pourquoi François Guichard proposait de valoriser l'entreprise d'insertion des jeunes travailleurs Steredenn en vendant des pierres nominatives à un public invité à voir des démonstrations de mise en œuvre par un compagnon de Steredenn. Notre Député lui même s'est prêté à l'exercice et « apporte ainsi sa pierre au patrimoine » (selon le beau titre de l'article de Jacques Pons dans Ouest France). Elisabeth Cagnat proposait au jeune public, sans distinction d'âge, de construire des épouvantails à épave appelés « Epouvantépaves » qui ont été disposés sur le couronnement de la cale sèche afin de lutter contre les navires en fin de vie, abandonnés par des capitaines sans scrupules. Cette année (2018) nous sommes invités à décliner « l'Art du partage » les 15 et 16 Septembre. Nous en profiterons pour partager nos vœux à l'occasion des dix ans de la restauration de la cale sèche.

RAPPORT FINANCIER

- Eric Jouanneau nous présente les comptes et les résultats financiers 2017. Le bilan comptable s'élève à 33483 Euros comprenant les provisions pour travaux de la cale sèche et des perrés. Les tableaux détaillés

analytiques pour chaque événement et chantier sont disponibles sur le site. Le résultat positif s'élève à près de 3050 Euros qui sont affectés aux réserves pour imprévu et dotation aux travaux sur la partie publique des perrés. Merci à Claude Ruault Maire du Minihic, à la municipalité, à Marie Anneix et aux services techniques (Eric Rabet et son équipe) pour leur aide précieuse et leur subvention.

- Le budget 2018 est arrêté à 29100 € en dépenses principalement pour la restauration de la cale 13000€, la vie associative, assurances et location 4000€ et les événements de l'été, 4100 € financés principalement par la fête et les sorties sur NAN. Notre budget sera équilibré sous cette réserve et le montant des cotisations perçues (50 à ce jour). Les perrés s'auto-financent dans des comptes séparés par la souscription publique ouverte, la vente de produits dérivés et les subventions publiques espérées. (Merci au Conseil départemental)

APPROBATION

- Le président soumet l'approbation du rapport moral et du rapport financier qui sont adoptés à l'unanimité soit par 49 voix favorables.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président rappelle que le conseil est renouvelable par tiers chaque année. Compte tenu des désistements en cours de mandat, quatre membres sont renouvelables dont un ne se représente pas. Par ailleurs trois autres administrateurs ont souhaité interrompre leur mandat avant la fin. Ce sont donc quatre candidats qui ont été sollicités.

L'assemblée générale a élu à l'unanimité Annick Jegu, Frédéric Loyer, Stéphane Maillard et Elisabeth Cagnat au conseil d'administration et renouvelé le mandat de Christian Brette, François Delahaye et Claudine David.

A cette occasion le président voudrait remercier Christophe Houzé notre Vice Président et Laurence son épouse pour le travail important réalisé tout au long de ces dernières années au profit de l'association et en particulier les tâches de suivi et d'animation dont ils se sont acquittés avec compétence et gentillesse. Le président exprime les regrets de tout le conseil pour ce retrait dû aux contraintes professionnelles de Christophe qui l'a assuré qu'il restait disponible pour l'association chaque fois que cela sera nécessaire. Par ailleurs le Président remercie Eric Jouanneau, notre trésorier, qui a rempli cette tâche avec conscience et précision, appréciées de tous. Il remercie également Béa de Lignon qui l'a accompagné toutes ces années pour assurer une permanence de l'animation de nos manifestations. Un salut particulier à Jimmy Leclerc qui fût l'un des membres fondateurs et très actif auprès de Jean François et qui nous a toujours témoigné son intérêt et son attachement par sa présence dans nos manifestations et son aide pour accueillir les groupes de visiteurs. Nous saurons à l'occasion solliciter ses compétences et sa connaissance de la cale et du site de la Landriais.

La séance est levée à 19h45 et suivie du traditionnel du tirage des rois, offert par l'Association.

ELECTION DU BUREAU

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué par le Président, a élu son bureau le 6 Janvier 2018.

Sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés du Conseil d'Administration:

- JC Dehaye, Président
- Claude Scali, Vice président en charge de l'administration et la communication
- Jérôme Gouilly Frossard, Vice Président, en charge du développement et de la promotion
- Elisabeth Cagnat, Trésorière
- Guillaume Jallot, Secrétaire Général

La séance est levée à 20h. Fait à Le Minihic sur Rance, le 8 Janvier 2018

Jean Charles DEHAYE, Président

Claude SCALI, Vice Président élu

